



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Permis de construire

Question écrite n° 49499

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur les inquiétudes exprimées par les architectes devant les projets de réforme du permis de construire menés actuellement par le ministre de l'équipement et du logement qui, dans le cadre de la réforme de l'Etat et dans un souci de simplification de la procédure de permis de construire, semble prévoir d'exclure de la procédure du permis de construire les constructions de moins de 250 mètres carrés. Si les efforts du Gouvernement de simplifier les procédures est louable, il paraît cependant dangereux, dans ce cadre, d'éliminer une partie importante des constructions et notamment les maisons individuelles, d'un recours systématique à un architecte, forme au cours de longues études, pour garantir la qualité de l'architecture et du bâti, tant d'un point de vue d'intégration dans l'environnement que d'un point de vue de sécurité. Il lui demande de lui préciser les raisons qui ont amené le Gouvernement à faire mener cette réflexion par le ministre de l'équipement et du logement au lieu du ministre de la culture chargé des problèmes relatifs à l'architecture. De même, il souhaite connaître l'état d'avancement de ce dossier et les mesures qu'il compte prendre, dans ce cadre, pour préserver la profession d'architecte et éviter ainsi que ces professionnels perdent une très large partie de leur mission alors que la position de son ministère a toujours été de prévoir que « l'architecture doit intervenir à toutes les échelles des espaces de vie ». De même, le ministre de l'équipement affirmait en 1995 que « les architectes doivent réinvestir l'architecture ordinaire, étant les artisans du paysage des villes et doivent en être les garants ».

Données clés

Auteur : [M. Cardo Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49499

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1278